DIALOGUE

ENTRE

TRANCHEFÉTU ET PRÊTATOUT,

SOLDATS AU RÉGIMENT D'INFANTERIE DU ROI;

BRUSQUEFEU, CAVALIER DU MESTRE-DE-CAMP;

VINDBEYTEL, GRENADIER SUISSE

du Régiment de Châteauvieux;

ET

CARAMARA, DÉSERTEUR BRABANÇON,

déguisé en Garde National,

PERDUS,

Avec la plus grande partie de leurs Camarades,

PAR

DES CLUBS

QUI masquent leur faux patriotisme sous l'insinuante qualification

DES VRAIS AMIS DE LA PAIX, DE LA CONSTITUTION, &c.

Pour servir de Suite au Dialogue du 5 Août,

ENTRE TRANCHEFÉTU ET PRETATOUT.

Errare humanum est, diabolicum perseverare.

A LA CHAPELLE DES 3 COLAS,

Station entre la Ville de Nancy et le Village de Champigneulle.

Le 31 *Août*,

Jour de la Licence Militaire réprimée;

1000, 700, 80, 10.

A NANCY.

Cau
FRC
3129

Mc W 5579

AVIS

AU LECTEUR.

Cette marque —— dans le premier Dialogue désignait les Hoquets des Interlocuteurs, elle désignera dans celui-ci leurs soupirs.

TRANCHEFÉTU *ne jure qu'au Cabaret.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

AVERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR.

TRANCHEFÉTU, Vétéran du Régiment du Roi, ne pouvant plus être témoin des infamies de ses Camarades, avait demandé un Congé; il revenait tranquillement le 31 Août, lorsqu'il rencontra à Frouard des Houssards du Régiment de Lauzun, qui en fronçant leurs moustaches, le regardèrent d'un œil dur. — Il comprit qu'il fallait s'éloigner d'eux, et prit sa route par les Bois.— Vers six heures du soir, il rencontra, à la Chapelle des Trois-Colas, PRETATOUT, qui avait le bras cassé. — Un Cavalier du Mestre-de-Camp

blessé d'un coup de canon. — Un Grenadier Suisse de Château-vieux, qui avait reçu une balle dans la machoire, — et un Brabançon déguisé en Garde National, à qui un Houssard avait coupé le nez.— Le premier soin de TRANCHEFETU *fut de faire le sacrifice de sa gourde d'eau-de-vie, et du linge qu'il avait dans son sac, pour les panser. Cette opération faite, tant bien que mal, le Dialogue suivant commença.*

DIALOGUE

DE

TRANCHEFÊTU, VÉTÉRAN,

ET

PRETATOUT, JEUNE SOLDAT.

&c. &c.

LE VETERAN.

ENFIN, vous voilà guéris ; et ce n'est pas sans peine ! M'apprendrez-vous actuellement le motif de l'affreux tintamare que j'entends faire depuis si long-temps, dans notre malheureuse Garnison ? . . . . .

LES ESTROPIÉS.

Ahi, ... i, ... i, ...

LE VETERAN.

Parlez, où je vais vous quitter.

LES ESTROPIÉS.

Ahi, i, i, i, ...

LE VETERAN.

Ce n'est plus des soupirs qu'il faut ! Vous devez être fatigués d'en faire; d'ailleurs, mes Gaillards, vous n'avez vraisemblablement que ce que vous méritez : prenez votre mal en patience. —— Mais le bruit redouble. . . . . Il semble que le tonnerre s'en mêle, le monde est-il renversé ?

LE JEUNE SOLDAT.

Hélas ! mon ami, qui peut s'être aperçu mieux que toi, qu'il l'était à Nancy ? Mais M. DE BOUILLÉ s'y prend de façon à lui faire reprendre son équilibre avant la nuit.

LE VETERAN.

Oh ! la bonne nouvelle que tu m'apprends-là. Quoi, c'est, ce vrai, c'eſt cet adorable Général qui vous travaille ? —— Allez, allez, vos projets seront bientôt flambés. —— Le règne de la Canaille et des Clubs mal intentionnés va donc finir ! —— Il fallait ça pour me consoler des maux que je vous vois souffrir.

LE GRENADIER SUISSE.

Camarate fou pas chanté fictoire si fite ; patience, patience, li brafe Château-vié. edre là, et li afoir pris son résolution avec li deux Rechimens, et Grate-de-Nation, di faincre ou la mort, mais, mettre pas les pouces.

LE VETERAN.

Tout ça est fier, mon Camarade, mais ne servira de rien, c'est TRANCHEFÉTU qui vous l'assure. —— Si vous aviez vu, comme moi, ce rare Général à St. Christophe et à St Eustache, vous sauriez de quoi il retourne. — Je l'ai vu vaincre des Troupes disciplinées, jugez s'il réussira contre une foule de Révoltés ! Ils céderont ou seront massacrés, j'en réponds, —— Le diable n'est pas malin comme lui, il tue son ennemi qui le dit en fuite, il se présente à celui qui le dit mort ; un bon Soldat guidé par lui, en vaut cent, le nom seul de BOUILLÉ, rappellerait au devoir tous les Soldats français qui méritent encore ce nom ; enfin, il faut l'avoir vu à l'atelier, pour croire ce qu'il peut faire.

LE GRENADIER SUISSE.

Moi, con prentre pas sti tiaple Monsir la BOUILLIE, pourcoi il être fiendré ici empêché nos affaires, endre-nous, ché croi nodre Comité, & la Clieb Bourjoi nafoir pa pesoin de lui pour savoir fair fair la defoir à les Capitain de nôtre Rechiment, pour donné not'archant.

LE JEUNE SOLDAT.

Pour moi, je commence à bien comprendre que nous sommes bien coupables, et que tout ce que nous avons fait ne peut plus être pardonné. —— Ce maudit argent nous a tous perdus !

LE VETERAN.

Tu dois te rappeler ce que je t'ai dit à ce sujet.

LE JEUNE SOLDAT.

Ah ! mon ami, quel trait de lumière la conduite de nos Fiers-à-bras, et sur-tout de nos Députés au, premier coup de canon, a porté dans mon esprit.—— Je m'en rappellerai long-temps . . . . . En attendant, il m'en coûte un bras.

LE GRENADIER SUISSE.

Moi, ein machoir.

LE CAVALIER.

A moi, donqué nné anche.

LE BRABANÇON.

Et à moi, un nez.

LE GRENADIER SUISSE.

Ché sui crantement pli malheureux, moi ! —— ma fisage i fra touchour ein crimasse.

LE CAVALIER.

Eh ! quésqué c'est que ça, auprès dé moi, qui ai reçu une vlessure dé canon qui m'a emporté un gros morceau dé cuisse qué jamais jé né pourré rétroubér . . . . . Ah ! comme ces diavles dé vouléts coulent rapidément.

LE BRABANÇON.

Consolez-vous, l'ami, votre blessure à l'endroit où elle eſt, ne peut pas vous défigurer . . . . . mais, mon nez.

LE CAVALIER.

Boilà uné velle et vonne consolation, et ton nez, sans dié, ne paraîtra pas non plus, puisqu'on té l'a ôté. —— Pourrais-tu nous racontè susintement, comment ça t'èst aribé, et par quèl asard tu t'es troubé dans uné vagare, où tu n'abés qué fairè.—— J'ai viens pûr qué tu né sois du tas de ces Grédins dé Rouleurs qui se sont fourrés dans la Garde-Nationale, car jé né té cacherè pas qué tu m'as l'air d'un franc baurien. —— Sans indiscrétion, pourrai-je té demander cé qué tu és ?

LE BRABANÇON.

Brave homme.....

LE CAVALIER.

Oh ! parvelu, pour vrave, ça çen ba sans dire; on ne boit actuéllément qué dé ceux-là, CARTOUCHE et MANDRIN l'étaient. —— Mais quoi dé plus.

LE BRABANÇON.

Déserteur Brabançon, après avoir été Abbé, Poëte, Journaliste, Suisse, Marquis, Capucin, Sauteur et Comédien à Paris—Matelot, Jongleur, Sage-femme, Magnétiseur, Charlatan et Opérateur à Bordeaux. —— Jokai, Maquignon, Fiacre et Franc-maçon à Lisle, ——Président des Clubs, Patriote enragé, Motionnaire de Café, et Soldat à Bruxelles : me voilà maintenant Volontaire à la suite des Révoltes Françaises.

LE CAVALIER.

Jé mé doutais de tout ça, comme si jé l'abais bu, car pour certaines choses j'ai lé nez frotté de binaigre, jé bois ça, tu es dé ces gens qu'on pût aboir à tant par crime.—— C'est étonnant

qué Monsieur BANDERNOTT ne t'ait pas retenu auprès dé lui, et qué tu né sois pas resté dans ton pays Vravançon, car on dit qué les Abanturiés y sont commé lé poisson dans dé l'eau.

LE BRABANÇON.

Ma foi, Messieurs, soyons justes, les temps sont si durs aujourd'hui, qu'on est forcé de gagner sa vie comme on peut, et convenons aussi qu'il est bien difficile d'être honnête homme quand on est gueux.

Je n'aurais jamais quitté le Brabant, sur-tout dans un moment aussi précieux que celui-ci; si mon zèle patriote ne m'y avait attiré beaucoup d'ennemis, pour m'en débarrasser, j'ai déserté, et je me rendis à Paris où je me fis enregistrer au Bureau des Revoltés, chez M. D******* sur la liste des Volontaires à la suite des séditions.

Il y a huit jours que notre détachement arriva à Nancy, après que nous eûmes embrassé nos frères, les Amis de la paix, &c. et fait les connaissances d'usage, nous mîmes la main à la pâte pour préparer une contre-Révolution.

A la vérité, elle n'aurait été avantageuse qu'à la Canaille et aux meurt-de-faim, qu'importe, quand il n'est pas possible d'en faire une d'un grand genre, et qu'on est bien payé pour en faire une, encore faut-il gagner son argent. — Sans ce Général qui saisit si bien la balle au bond, notre affaire étoit baclée, quel dommage! quelle prospérité nationale il en seroit résulté!

Nous devions commencer cette nuit à nous débarrasser par la façon à la mode, des Aristocrates, des Commandans, des Officiers, des Marchands de draps, des Orfèvres et de tous ceux qui auraient pu nous empêcher de prendre chez eux de quoi récompenser nos travaux. Ces opérations devaient commencer à la Place d'alliance, elles auraient été un peu sanglantes; mais nécessité n'a plus de loi.

Demain matin, à la pointe du jour, nous serions partis pour Paris; nous ne devions laisser à Nancy que les vieilles citoyennes dont nous aurions donné le Gouvernement à Mesdames Ca..... Ba..... et To.... Nous aurions emmené les Jeunes Citadines, qui, malgré leur tournure rebondie, m'ont paru assez jolies.

Nous aurions été reçus à Paris par un nombre suffisant de recrues des deux sexes que nous aurions trouvé bien disposées, et sur-tout bien commandées, sans compter celles que nos amis de la paix nous préparaient à Bar, à Châlons, Vitri, Chateau-Thierri, Meaux &c.

Nous avions éprouvé les plus fortes diffilcultés à mettre le Régiment suisse au point où nous le voulions, car ces gens-là ont un fond de probité, de bonté et de fidelité indéracinable, et sur-tout fort retardant pour les travailleurs en séditions. —— Mais en revanche, nous avions trouvé dans les autres Règimens des Ba....., des Bo....., des Be....., des Po....., des Fl.., des Re....., des Am....., des Le....., des Du....., des Ma....., des Si..., des Ca....., des Pi..., des No....., des Fo.... &c. &c.

Oh les vigoureux personnages ! quelle audacieuse fermeté ces gaillards-là mettent en avant sur-tout quand ils sont soutenus par la force et la certitude de réussir ! quels coups de tête ça fournit, quels coups de main ça appuye ! comme ils sont instruits ! on ne sauroit trop faire leur éloge. Je dois l'avouer, il y en a parmi eux qui en savent même plus que nous, et ces furieux amis de la paix, excités par le nationalisme de Messieurs Ma....., An....., Bl....., Mo....., Ap....., Fo....., He....., Jo...., Pi..., Co....., La....., Na...., et même par celui de Mesdames Ge....., le Cr....., Bu....., Ri..... valent leur pesant d'or pour les éruptions patriotiques que les enrubanés mi-St.-Louis, et tricolor attendent avec tant d'impatience, mais hélas ! leur science dans ce genre ne leur servira de rien aujoud'hui, car ce Général, qui ne répond au zèle patriotique des soldats, qu'à coups de canon, la rendra nulle.

C'est cependant grand dommage ; car c'est une bien belle opération manquée, elle entraînera la perte de certains projets, qui feront grand tort à ceux de nos associés de Paris et sur-tout à leur bourse, car il faut vous dire que tout ça ne se fait pas gratis. Ah quel beau tapage on va faire ! jamais la lanterne n'aura été plus magique, et plus active, je parierais que le premier qui y représentera sera Mr. La. . . . .

Le jeune Soldat.

Voilà un homme bien abominable : —— Ah ! mon Dieu, entre les mains de qui nous étions !

Le Grenadier Suisse.

Par mon foi, monsir la Veteranre ché croi qu'il a raison sti home là, il être pour Nation, ... fous parle pas, Monsir Veterante.

Le Véteran.

Non, mon ami, non, pas encore, je vous écoute, mais mon our viendra.

Le Cavalier.

Bous êtes des vabars bien insupportavles, bous autres. —— Hé, sandié! laissés lé donc achebés son histoire. —— Bas, bas ton crain, et parles à ton aise, Vravançon.

Le Brabançon.

Quand j'ai vu que notre affaire était à volo, j'allais tout doucement me cacher dans les jardins, lorsqu'un Officier de Houssard blessé, m'a appelé à son secours. —— L'humanité l'a emporté sur ma prudence, j'ai couru à lui, et voyant qu'il perdait beaucoup de sang, je l'ai achevé par un fort coup de crosse sur la tête, je prenais sa bourse, dont il n'avait que faire, et je regardais l'heure qu'il était à sa montre, lorsqu'un maudit Houssard m'a saisi par le toupet et m'a coupé le nez, en me disant qu'il ne me faisait cette marque que pour me reconnaître lorsque le Bourreau .....

Le Cavalier.

Cé mot seul té fait pâlir. —— Eh! eh! l'ami, rassures-toi, nous n'abons rien à craindre ici. —— Calculons uné chosé, c'est

qué tu n'as qué cé qué tu mérites : comment, mordié, tu avais la constance de rester là, les deux mains dans tes poches, pendant qu'on te faisait camard !

LE BRABANÇON.

Je conviens que jaurais pu me défendre, mais ces diables de Houssards ont un genre si roide pour expédier ce qu'ils ont à faire, que je me suis senti tout paralysé quand il m'a mis la main dessus.

LE CAVALIER.

Tu pourras dire à cet homme, si jamais tu lé bois, qu'il est vien heureux d'aboir esquibé BRUSQUEFEU.—Commé jé té l'aurais rétortillé, jé té l'auré vien bîte enboyé ténir compagnié aux vingt-cinq paubres diavles qué j'ai tués ; quand ils ont bu qué j'en assommais autant qu'il s'en présentait ; ils ont proubé leur discernement, en vraquant lé canon contrê moi, un coup dé cé fû m'a arrêté, il faut en conbenir, il fallait ça pour mé mettré hors dé convat.—Mon chébal plus prudent qué moi, et qui n'entend n'i rimé, ni raison, quand il a pûr, m'a éloigné des Ennémis vien malgré moi.

LE BRABANÇON.

Avec ça, Monsieur, c'est fort heureux pour vous, car vous seriez mort actuellement, pour peu qu'on eut continué à vous cannoner.

LE CAVALIER.

Par la direction qu'on avait donnée aux vateries dé canon, j'ai vien bu qué c'était lé projet dé l'Armée, enfin, m'en boilà quitté : boyons actuellement ton histoiré, toi, Suissé, par quel accident as-tu la machoiré détruité.

LE GRENADIER SUISSE.

Il edre par vengeance — Li mari de mon Metresse il afre profité du bagarre de la grand plasse de Greffe, pour me tirer un coup de pistole, il afre manque son coup de moitié — Moi je l'afre pas manqué du tout — Ce pauvre femme li être vève aujourd'hui de deux maris : moi le plaindre pocoup.

LE CAVALIER.

Consolé toi pour ellé, bentrebélu, sa maladie peut sé guérir vien plus facilement que ta machoiré. — Et toi, camarade du Roi, par quel hasard, cé coup dé fu au vras.

LE JEUNE SOLDAT.

Hélas ! c'est.....

LE VETERAN.

A l'aide de votre uniforme National, vous pourriez sans risque nous rendre le service d'aller vous informer au faubourg des trois Maisons, où en sont les choses à Nancy actuellement. — Le calme y paraît rétabli. Vous pourriez aussi nous porter quelques munitions.

LE CAVALIER.

C'est parfaitemen vien bu ça ; — vivé lés Bétéérans pour donnér dés vons conseils. — Pars, l'ami, pars, — Tu débrais déjà être rébenu, car jé meurs de faim, éccétera.

LE BRABANÇON.

Il n'y a rien que je ne fasse pour vous obliger, mais il faut que je sois sûr de vous retrouver.

LE GRENADIER SUISSE.

Foui, foui, alle vous, nous resé ici. — Fous rendre à moi ein crand service si le hasard y fait que fous rencontré ein certain femme, Montame Du.... C'edre mon Maîtresse, luy dire que VENBEYTEL l'y edre pas mort tout-à-fait encore. — S'il plaît fous, me porté auchi pour fimé ein bibe de taba.

LE CAVALIER.

Boyons enfin l'histoiré du vras.

LE JEUNE SOLDAT.

J'étais d'un détachement qu'on avait envoyé pour renforcer le poste de la Porte de Stainville ; je réfléchissais sur les horreurs que j'avais vu commettre, et sur celles qu'on préparait, lorsque notre sentinelle de l'avancée a crié : *aux armes.* — J'ai pris mon rang machinalement, tourmenté par les cris déchirans des soldats enragés —— par les imprécations d'une partie cariée de la Garde-nationale, et par le croassement d'un peuple féroce. — On allait mettre le feu à trois pièces de canon, lorsqu'un DIEU..... M. DESILLES, notre Lieutenant, s'est précipité sur leur lumière. Dois je raconter les horreurs dont j'ai été témoin ? dois-je dire que j'ai vu des soldats plus que barbares, le fusiller ? il a été atteint de quatre balles, et ce Héros qui s'était voué à une mort certaine pour nous sauver la vie, et s'il avait été encore possible, l'honneur, allait périr asssainé, lorsqu'un franc Citoyen de Nancy, M. HÆNER fils, a eu le noble courage de courir à lui entre les deux feux, et de risquer mille fois sa vie pour l'arracher à la mort.

LE CAVALIER.

Ce garçon parle comme un Orateur — à la vérité, cé qu'il vient dé nous racontér dé M. DESILLES est un joli trait —— il put se vantér daboir vu ce qu'on a fait dé plus bau dépuis d'ASSAS, et

jé boudrais aboir fait l'action dé cé Citoyen pour pouboir mé banter d'aboir saubé la bie à un Héros.

LE JEUNE SOLDAT.

J'ai vu Mr. DELORT, Capitaine de notre détachement, partager l'honneur et les perils de Mr. DESILLES jusqu'au moment où des ordres l'ont forcé de quitter ce poste. —— J'ai vu Messieurs DESBOURBES, NICOLAS, et GŒURY, exposer leur vie avec ces deux Officiers, pour la même cause. —— J'ai vu l'intrépidité de Madame HUMBERT, femme du concierge, qui, au risque de sa vie, a arrêté la méchanceté des révoltés, en jetant de l'eau sur la lumière des canons. —— J'ai vu un Houssard, le sabre levé, donner la vie à trois Soldats qui se sont mis à ses genoux, après avoir fait feu sur lui. —— J'ai vu le sieur BURLUREAU, commis de M. LOGIER, fabricant, détourner un coup de pistolet qu'un Grenadier furieux a tiré contre un Officier Municipal en écharpe, qui lui parlait de paix. —— J'ai vu M. LAURANT, Écrivain de l'État-Major, arracher des mains de deux Soldats, un Officier de Houssard blessé qu'ils achevaient froidement d'assasiner. —— Ces actions détournèrent pour un moment mes lugubres réflexions, et mon ame exaltée par le héroïsme et absorbée par l'atrocité flottait dans une agitation qu'on ne peut définir, lorsqu'une balle m'a cassé le bras. Cet accident m'a servi de prétexte pour quitter mon rang; ce que j'ai fait sans regret.

LE VETERAN.

Ah! mon cher ami! je partage bien sincèrement ta peine, et je sens que tu dois éprouver plus qu'un autre, combien il est douloureux dans de certaines circonstances d'avoir le cœur d'un honnête homme.

LE JEUNE SOLDAT.

Que de désagrément j'aurais évité, si j'étais parti avec toi quand tu me proposas d'aller passer un mois à Dieulouard.

LE VETERAN.

En attendant le retour de notre Brabançon, tu devrais nous raconter ce qui s'est passé depuis mon départ de Nancy, et le motif de ta conversion. — Tu conviendras peut-être actuellement qu'il est bien étonnant que les mal-intentionnés soient parvenus, avec autant de facilité à séduire une foule aussi considérable d'individus, sur-tout dans un moment où les hommes sont si éclairés.....

LE CAVALIER.

Oui ! mon chér, oui, ils lé sont beaucoup, mais c'est le diavle qui leur tient lé flambeau.

LE JEUNE SOLDAT.

Ma conversation avec toi *au Tapis-Vert* fit tant d'impression sur mon esprit, que dès ce moment, je renonçai à ma dangereuse habitude de croire sans réfléchir, alors je commençai à voir sous son vrai point de vue, l'abîme dans lequel nous nous laissions entraîner par nos enragés, nos Députés, et par des doucereux citoyens qui nous engourdissaient avec du poison saupoudré de miel patriotique.

Je cherchai à connaître les ressorts qu'on faisait jouer pour nous faire commettre tous les excès dont nous nous rendions coupables : je n'eus pas grande peine à m'apercevoir que l'argent seul mettait en activité les moyens de ces scélérats profonds à qui le crime ne coûte rien, puisqu'ils ne font le mal que par instinct de férocité ; —— de ceux qui ne le font que par esprit de libertinage, et pour jouir de la liberté à la mode ; — de ceux à qui tout est égal pourvu qu'on leur donne de l'argent — De ceux qu'une ambition inconcevable, fait agir depuis peu, au grand étonnement d'une certaine classe d'hommes, —— de ceux dont on a corrompu la bonne foi, en leur interprétant dange-

reusement la Déclaration des droits de l'Homme, qu'on ne devait permettre de lire qu'à ceux qui en connaîtraient les devoirs.

Il reste la modeste classe de nos braves Sous-Officiers et bons Soldats; mais elle est d'autant plus nule, qu'il est même dangereux de s'en avouer.

Le Cavalier.

Le moment où ils pourront lever la crette, m'a tout l'air d'être bénu.

Le jeune Soldat.

IL y avait trop long-temps que nos enragés croupissaient dans la fange, du vice des fourberies, des brigandages, des atrocités; sur-tout ils avaient savouré trop long-temps le plaisir de se rendre coupables, pour pouvoir espérer qu'ils reviendraient jamais au bien.

Je me crus perdu de toutes les façons; et pour ne l'être que d'une, j'avais fait hier au soir tous mes préparatifs pour déserter, car dans un moment de crise, le pire des partis est de n'en prendre aucun. Je rencontrai au bois de Brichambeau, M. O.... un de nos Sous-Officiers, qui me détourna de ce projet, sa façon de penser du jour, s'accordant avec la mienne, il s'ouvrit à moi, et m'avoua qu'il avait été du Comité des Soldats; il me raconta sous le secret, ce que les circonstances me permettent de vous dire, sans prendre cette précaution, — c'est lui qui va parler.

Le 20 Juillet.

Nos Grenadiers, le sabre à la main, arrêtent dans les rues huit soldats sans armes, et les conduisent en prison, sous le prétexte qu'ils ont le projet de proposer le cartel à quel-ques uns de leurs camarades, qui aiment mieux présider des Comités, et faire des motions, que de monter la garde, faire l'exercice, ou se battre.

Le Cavalier.

Bon principe parbleu qué célui-là pour évitér la fatigué et pour vivré long-temps. — Cés gens-là né sont assurément pas dé Vordos.

Le jeune Soldat.

LE 21 — Haine décidée des Soldats contre leur Général M. Denoue, parce qu'il a la noble fermeté d'arrêter l'injustice qu'ils veulent commettre, en les empêchant de chasser du Régiment les huit Soldats arrêtés la veille par les Grenadiers.

Grande variation dans la façon de penser des soldats. — La guerre civile à même d'éclater dans le Régiment.

Tous nos Officiers passent 72 heures de suite, dans les cours et corridors de notre Quartier.

On cherche à nous animer contr'eux, en faisant courir le bruit qu'ils nous payent pour nous faire battre entre nous. — On fonde cette calomnie, sur ce qu'un d'eux, Mr. de Compiegne, a donné publiquement dans la cour du quartier, six francs à un des soldats arrêtés la veille.

Des Grenadiers osent dire aux soldats, qu'un Officier les a assuré que les Ordonnances Militaires sont suspendues, conséquemment sans activité.

Le 2 Aout.

Les Grenadiers refusent d'obéir au Commandant de la la Province ; cet exemple fut suivi par des Soldats.

On enfonce les portes des Magasins, pour s'emparer des munitions de guerre.

On publie au Quartier, que si les Officiers refusent de faire le service, on les y forcera à coups de plat-de-sabre.

Des soldats essayent d'étrangler un tambour, pour avoir refusé d'obéir à un Grenadier. — Mr. de Courcy eut grande peine à le

sauver. —— On avait chassé un Sergent-major, et on frappe rudement deux sergens pour la même cause.

LE 3 —— Nous distribuons des cartouches à une foule de personnes qui se disent Gardes-Nationaux.

LE 4 —— Nous nous emparons de nos Drapeaux, et de notre Trésor.

LE 6 —— Nous tirons quelques coups de fusils à balle dans nos chapeaux, et nous nous plaignons que nos Officiers ont voulu nous tuer à coups de pistolets; cette finesse trop usée ne prend pas.

LE 7 —— Nous arrangeons quelques petites violences, avec quelques discours sur notre dévouement au bien; pour nous mettre à même de calculer le dégré de patience et le caractère de nos Chefs; —— nous nous persuadons que nous pouvons abuser de leur modération, et de leur bonne foi.

Nous déclarons nos Officiers coupables de trahison pour nous dégager envers eux de l'obéissance.

Le Cavalier.

C'est tout commé ché nous: conbenés que cette petite précaution n'est pas mal-adroite.

Le Grenadier Suisse.

Ly edre aussi notre consigne de la Cliéb.

Le jeune Soldat.

LE 9 —— Nous invitons nos Chefs à commander un exercice général pour nous donner les moyens, en rentrant au Quartier, d'arrêter ceux de nos Officiers, dont la présence nous est nécessaire, pour commencer nos pirateries; ceci accordé, nous donne de grandes espérances pour avoir l'argent que nous convoitons.

Nous nommons des Députés auxquels nous adjoignons des Souteneurs armés et prêts à exécuter, même leurs plus cruelles volontés.

LE CAVALIER.

Tu fais june homme d'une pièrre deux coups, car en racontant ton histoirè, tu raconté la nôtre.

LE GRENADIER SUISSE.

Monsir, il en faire trois, car li edre le nôdre aussi.

LE JEUNE SOLDAT.

Nous consignons nos Chefs dans un hangard, où pour étayer nos demandes d'argent, nous les étourdissons par des discours boursoufflés, qu'il leur est impossible de comprendre, mais nous avons l'attention d'ouvrir leurs facultés intellectuelles en leur demandant, à peu de choses près, la bourse ou la vie.

N.B. Nous devons rendre justice au zèle actif qu'a montré dans cette circonstance le Sieur BOUR*******, Frère-terrible de nos Députés.

LE CAVALIER.

Cé stile laconiqué réussit toujours, nous en savons quelqué chose.

LE JEUNE SOLDAT.

Un de nos Lieutenans, M. DE LA-TOUR-DU-PIN veut sortir du Quartier, on lui crie halte, en le couchant en joue pour lui

prouver que quand les Grenadiers donnent des consignes, on doit les suivre même plus strictement que celles de l'Etat-Major.

Je vais souffrir, en vous racontant la façon barbare dont nous traitâmes M. DE MESSIMIEUX, notre Trésorier — mais il faut tout dire; oui nous eûmes la cruauté de faire conduire en prison cet homme respectable par sa vertu et par son âge de 79 ans. — Il n'est pas étonnant que son honnêteté et sa probité ne nous en imposèrent pas, puisque nous ne connaissions pas ces vertus; mais nous sommes forcés de convenir que son grand âge auroit dû adoucir pour un moment notre férocité. — D'ailleurs nous ne pouvions lui trouver d'autre tort que celui de ne pouvoir rendre ses comptes que depuis 1776, puisqu'à cette époque, un ordre du Roi l'avoit forcé de les remettre au bureau de la guerre; c'est ce que nous expliqua avec complaisance cet estimable vieillard : — pour toute réponse nous lui commandâmes de se rendre en prison, après lui avoir parlé de la lanterne et lui avoir montré, selon l'usage en pareille circonstance, un bout de corde, — il eut la présence d'esprit de nous conseiller de le garder pour nôtre usage.

Nous ne permettons à nos Chefs de sortir pour satisfaire leurs besoins de prendre l'air, &c.; qu'escortés par des hommes armés.

Nous forçons notre Commandant de nous faire la lecture d'une lettre que lui écrivoit le Commandant de la Province.

Bref, nous endoctrinons si bien ces Messieurs, que nous leur prouvons strictement, que la caisse du Régiment nous doit un compte de 50 mille écus, que nous nous fîmes livrer, au grand contentement de nos amis de la paix qui attendaient au lieu ordinaire de leur assemblée, des résultats de cette fameuse séance, pendant laquelle nous avions la précaution de leur envoyer de temps à autre, des émissaires pour les instruire de ce qui se passait, et pour les mettre à même de nous donner des conseils sur ce que nous devions faire passer.

Ces vrais amis nous servirent si bien dans cette circonstance, que nous nous crûmes obligés de leur offrir un régal qu'ils nous firent la faveur d'accepter.

Le compte que voici prouvera que dans cette circonstrnce, nous cherchâmes à mettre d'accord notre générosité avec la frugalité.

Compte du souper de Messieurs les Députés du Régiment du Roi, à Messieurs du Mestre-de-Camp, Chateauvieux, et aux Citoyens invités par ces Messieurs.

SAVOIR:

Pour le souper, sans le vin, suivant mes déboursés, assaisonnement, &c. la somme de ci . . . . . 800 l. . .

Pour mille sept bouteilles de vin à 10 *s. l'une, ci* . . . 503 l. 10 s.

Total . . . 1303 l. 10 s.

Le tout non compris les bouteilles verres, et vaisselle cassée.

QUELOTE, Traiteur.

Cet excellent Cuisinier fit les choses parfaitement bien, nous lui devons des éloges, et le montant du susdit mémoire, que les grandes occupations de notre Président lui ont fait oublier d'acquitter.

Nos Représentans, en s'emparant des 50 mille écus, crurent devoir s'emparer aussi des Porte-feuilles, Dépôts, Lettres, &c. qu'ils trouverent dans les coffres et cassettes du Trésorier.

Messieurs du Mestre-de-Camp ne pourront jamais nous reprocher de leur avoir donné des conseils pour se faire donner de l'argent. Et . . . . .

LE CAVALIER.

Monsieur bous êtes trop honnête.

LE JEUNE SOLDAT.

Il n'y a que Messieurs de Châteauvieux qui pourraient nous

faire ce reproche ; que nous partagerions avec nos amis de la paix, qui ont oublié dans cette circonstance, qu'il est plus facile d'arrêter l'eau de la mer en courroux, qu'aux Démagogues de contenir la populace une fois soulevée par eux. Il faut observer que nous n'avons différé dans ces momens d'insurrection de la populace, que par le nom.

Je vous ai raconté un peu longuement nos finesses pour avoir les 50 mille écus; je tâcherai de vous raconter le reste avec plus de rapidité.

Le Cavalier.

Si tu dis tout, notre ami, l'enfiladé sera longué, car la garnison a diavlement pris le mords-aux-dents. —— En attendant boilà considerablement dé nos revoltés qui se sauvent de tous côtés dans les vois —— s'ils sé garnissent dé cé gibier-là, on ne pourra guère voyagér en francé, qué par carabannes.

Le jeune Soldat.

LE 11—Le Régiment suisse de Châteauvieux fait passer par les courroyes deux Granadiers pour crime de sédition et de révolte.

L'après midi, des soldats coalisés brisent les portes des prisons, pour mettre en liberté les deux fustigés.

Ils forcent ensuite leur Commandant, les pointes de leur sabre sur le cœur, à les réhabiliter —— d'honnêtes Citoyens, nous assurèrent que cette réhabilitation soutiendrait leur honneur, comme la corde soutient le malheureux qu'elle étrangle.

Le Grenadier Suisse.

Partié moi défoir cette jour-là ein belle chandelle à in Monsir la Ste. Méard, Capitaine de son compagnie de Chasseurs de Jourgniac di Réchiment di Roi Çedre chiste, j'afre eu tort, j'afre fait rappellé le tampour avec mon bayonnette. —— Monsir

la GOELDLIN, ma Capitain, il afre été fâché dé ça, et m'afoir demandé pour coi, j'afre répondu très-mal et l'afre ménacé, il afre tiré sa sabre et poussé violentement. Li Capitain Chasseur il afre encore pli vîtement poussé le lame qui passe à coté.—— li faire sauver monsir la GOELDLIN, ——— et ein filain chose, cedre ein Pourgeois déguisé en Carde de Nation, li afre crié, mettre sti Monsir la Ste. MEARD en lanterne. —— Je l'afre défendu avec ein Chasseur di Roi et pis ein Cavalier ; de toute mon quir.

LE JEUNE SOLDAT.

LE 12—— On bat la Générale pour proclamer le Décret de l'Assemblée Nationale concernant le rétablissement de la discipline militaire, sanctionné par le Roi.

Des Soldats de son Régiment tiennent conseil pour décider s'ils obéiront, en allant sur la Place-Royale où ils avaient reçu l'ordre de se rendre.

DÉCISION DU COMITÉ,

Approuvé par *M. BE******, Grenadier* :

Oui, mais les armes chargées.

Les Suisses, après avoir rêvé quelques momens dans leur genre, décident qu'il faut que leurs Officiers soient aux arrêts.

On les conduit dans leurs chambres, et on leur donne des sentinelles.

Le Régiment du Roi sort enfin du Quartier pour aller se mettre en bataille sur la Place-royale.

Un des Grenadiers Suisses, flétri la veille, paraît placé au premier rang des Grenadiers du Régiment de Sa Majesté.

Un de nos Musiciens, le sieur *MA******, qui pendant les Insurrections a toujours parfaitement bien saisi les à-propos*, annonça au Public la bonne fortune que les Grenadiers procurent aux

Soldats amis de la paix, en faisant jouer l'air du Quatuor de Lucile.

» *Où peut on être mieux*
» *qu'au sein de sa famille ?*
» *tout est content*
» *le Cœur les Yeux*, &c.

Un des Suppléans du Frère terrible, le sieur Ba**** excessivement zèlé, quitte sa Compagnie, pour avertir toute la Garnison que les Grenadiers ont décidé. . . . . que M. DE NOUE, leur Général, rétractera publiquement l'injure qu'ils prétendent avoir été faite au Régiment du Roi, par le mot de brigandage inséré dans sa lettre, dont j'ai parlé.

LE CAVALIER.

Qui sé sent morbeux, sé mouche.

LE JEUNE SOLDAT.

Des Députés des Compagnies s'en détachèrent pour aller à la Municipalité chercher ce Général, —— qui se rend sur la place, entouré des Officiers Municipaux et autres braves Citoyens.

On murmure d'une façon effrayante.

Le même Musicien profite de cette circonstance pour faire jouer l'air que chante TOAS, principal personnage de la pièce des Rêveries grecques.

» *On va lui percer le flanc,*
» *en plein, en plan*, &c.

Le compagnon fustigé du Grenadier Suisse, que nous avons adopté, prenait pendant ce temps-là, une leçon d'équitation au premier rang du Régiment du Mestre-de-Camp, à côté de l'Étendard.

Beaucoup de bons Soldats ont les larmes aux yeux, mais, ...

Nous rentrons dans nos Quartiers ; on nous y donne des Copies du Décret qu'on vient de proclamer ; je ne dirai pas ce que plusieurs en firent.

Des Officiers représentent aux Soldats, *Chefs de meute*, qu'il faut ou renoncer à tout, ou souscrire aux Décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionnés par le Roi.—Les uns répondent:—nous n'y croyons pas ; d'autres,—— ils ne nous conviennent pas.

Ils sortent le sabre à la main, ayant à leur tête les deux Suisses qui commencent à jouer un rôle assez intéressant.

Apres avoir savouré les cris d'applaudissement de la canaille, on se rend chez le Lieutenant-Colonel du Régiment de Châteauvieux.

Il n'avait pas 212 louis, qu'on voulait qu'il donnât sur le champ aux deux Suisses ; on lui permit de les envoyer chercher : en attendant, on lui tint le couteau sur la gorge.

Comme le numéraire est difficile à trouver, ce brave homme resta dans cette perplexité pendant trois heures.

Le Cavalier.

Il dut les trouber un peu longues, mais aussi il y a un peu dé sa faute, il debait ténir dé l'argent tout prêt, par ce qu'il débait vién sé doutér qué les choses au point où elles étaient, il n'était pas possivle qué cés gens-là eussent eu lé foit *gratis*.

Le jeune Soldat.

LE 13 — Le Comité des Soldats de Châteauvieux se fait donner vingt-sept mille livres par leurs Capitaines, et par des moyens inconnus aux Suisses jusqu'à ce jour.

LE 14 —— Pour éviter à notre Commandant la peine de nous envoyer les clefs de la caisse du Régiment, dont nous lui

fîmes dire que nous avions besoin. Nous allons les prendre chez lui, et pour ne pas manquer à la subordination, nous mettons toute la politesse possible dans le remercîment que nous lui fîmes de sa complaisance.

Le même jour deux cents Soldats armés se mettent en marche pour aller enlever la caisse.

Rentrés au Quartier ils eurent l'injustice de tenir les plus mauvais propos sur M. LE DUC DU CHATELET. Cette injustice était d'autant plus déplacée, que pendant tout le temps que ce Colonel nous a commandés, il ne s'est occupé que de notre bonheur, en formant sur les épargnes que la raison et la justice lui permettoient de faire, des établissemens aussi agréables qu'avantageux pour les Soldats, et dont tous ceux qui en ont eu connoissance, n'ont cessé de faire l'éloge. —— Mais si nos enragés n'avaient pas été ingrats, ils n'auraient pas été infectés de tous les vices.

LE 15 —— Messieurs de la Cavalerie eurent leur tour, et ils se servirent à peu-près des mêmes moyens (dont nous avons déjà parlé) pour arracher quarante-sept mille neuf cent soixante-deux livres à leurs Officiers. —— C'est à cette époque où leur Comité inventa cette phrase à la mode dans toute la garnison, *De l'argent, ou sinon.*

LE 16 —— Huit Députés des Soldats du Régiment du Roi, dont un se nomme *FLEAU*, partent en poste pour aller faire des comptes à l'Assemblée Nationale.

LE 17 —— Gaîeté extraordinairement bruyante le jour et la nuit, les rues sont remplies de Soldats et de Cavaliers yvres, amoureux, féroces, tendres, &c. les uns donnant le bras à des filles décoletées, les autres les promenant toutes nues en fiacre, précédés de leurs Jokais, portant des torches allumées. —— D'autres le sabre d'une main, et la bouteille de l'autre, beuglant la chanson du jour ! *ça ira, ça ira, ça ira*, &c.

LE CAVALIER.

Jé mé rappélle dé cétté orgie, elle fut compéléte, combénons qué la Police sé faisait mieux du temps de M. URION.

LE JEUNE SOLDAT.

LE 18 — La partie véreuse de la Garde-Citoyenne admet dans ce Corps intact jusqu'à ce moment, les deux Suisses flétris; si celui qui commandait alors cette Garde n'a pas tort dans cette affaire, il est doublement malheureux, car les apparences sont contre lui.

Sur l'invitation de quelques amis de la tranquillité publique, nous formons un nouveau Comité.

LE 19 — Nous faisons une nouvelle distribution de cartouches aux prétendus Gardes-Nationaux, et nous leur réprésentons fraternellement qu'ils ont eu tort d'avoir fait des pétards et des feux d'artifice avec les premières.

On arrache à l'Etat-Major de la Garde-Nationale, des congés pour les deux Suisses; — la Municipalité leur avait refusé des passe-ports.

Arrivée du fameux décret du 16; il nous fait comprendre, que si nous ne rentrons pas de bonne volonté dans l'ordre, on nous y forcera à coups de canon. — Il exalte extraordinairement les têtes des coupables, qui, pour éloigner la punition qu'ils sentent bien mériter, annoncent une grande contre-révolution.

Il est bon de remarquer, qu'il y a des gens qui croient aux contre-révolutions, comme on croyait autrefois au Magnétisme; après y avoir cru quelque-temps avec fureur, on étoit tout étonné de voir que ce n'étoit rien.

LE 20 — On apprend que nos 8 Députés ont été arrêtés et mis en prison au moment de leur arrivée à Paris. — Cette nouvelle

fait plaisir aux uns, peine aux autres, mais n'étonne personne, pas même ceux qui les avaient envoyés. — On fut surpris du peu d'effet que cela fit; cependant nos enragés ne manquèrent pas de dire, qu'il fallait mettre en prison tous les honnêtes gens.

Renfort au Régiment de têtes violentes, par le retour des Grenadiers qui étaient en détachement à Vézelise, commandés par Messieurs de Couronnel et Montbail.

LE 21 — Des Recruteurs de Soldats motionnaires, font signer à quelques-uns de ces Messieurs, après les avoir fait boire à la santé de la Nation, un acte de soumission aux Décrets et aux Lois; ce chiffon à la main, ils en vont chercher un autre chez les Commandans des Corps, auxquels ils extorquent, par les moyens de leur éloquence nationale, un certificat qui dit: que tout va le mieux du monde.

LE 22 — Retour de deux de nos Députés, qui auraient aussi bien fait de rester à Paris.

Arrivée de Mr. Peschéloche, Aide-de-Camp de Mr. le Marquis DE LA FAYETTE, qui paraît fort étonné de la tranquillité dont on jouit à Nancy. — S'il avait réfléchi dans ce moment, comme on lui en a fourni l'occasion, peu après il aurait vu, qu'on est tranquille dans une maison la veille qu'elle prend feu.

Ces Députés, et sur-tout Mr. Peschéloche qui est bel homme, sont embrassés, caressés et baisés par toutes les vieilles et jeunes femmes de la Ville, &c. &c.

Superbe péroraison que nous fait un de nos Députés, revenu de Paris, qui ne servit pas plus que les autres, puisque le lendemain nos Officiers furent forcés de renoncer à faire l'appel; parce que nous les poursuivions, en les menaçant de la lanterne.

LE 23 — Les recruteurs de patriotisme partent pour Paris, députés par leurs associés, couverts du commode manteau de l'amour de la liberté et de la constitution, pour aller travailler à faire

croire (*non aux honnêtes gens*) que les libelles que font faire des soldats du Régiment du Roi, contre leurs Officiers, sont des vérités qu'ils signeront de leur sang ; ce qui prouverait seulement qu'ils en ont.

Ils ne manqueront pas aussi de dire douloureusement, que ce sont des soldats FILS DE FAMILLE, qui ont fait connaître *à ceux qui ne le sont pas*, les Droits de l'homme et la Constitution. Si ces maudits fils de famille nous avaient laissé monter la garde tranquillement, sans nous allumer les têtes, en nous apprenant certaines choses que nous pouvions très-bien ignorer, nous aurions bien fait notre métier, le Roi, l'Assemblée Nationale, la France, seraient contens de nous, la ville de Nancy serait tranquille et heureuse, nous le serions aussi, et nous sommes au comble du malheur ; — les Suisses seraient ce qu'ils ont toujours été, fidelles et . . . . . .

LE GRENADIER SUISSE.

Ché comprendre rien à tout cela.

LE JEUNE SOLDAT.

LE 24 — Le Général M. de MALSEIGNE, chargé par le Roi de vérifier les prétentions pécuniaires des trois Régimens, arrive à Nancy.

LE 25 — Les Soldats du Régiment de Châteauvieux, ne répondent aux objections de ce Général que par ces mots, *de l'argent*. — Sa présence étant inutile, il veut se retirer, quatre Grenadiers qui l'attendent à la porte du Quartier lui présentent leurs bayonnettes, il les écarte vigoureusement avec son épée et parvient à sortir.

Des Soldats courent après lui, l'attaquent avec leurs sabres; il en blesse deux : il est poursuivi de nouveau, mais trop bien défendu par des Officiers, pour être pris.

Le Cavalier.

On peut dire dé lui, qué c'est un brave qui va fermé et dur; abéc un Régiment d'hommes comme celui-là, jé mé fèrais fort dé faire la varbe à toute l'Europé.

Le jeune Soldat.

LE 26 — Les Suisses refusent d'obéir au Général qui leur défend de monter la garde.

Le Régiment du Roi, après de mûres délibérations, décide de ne pas la monter, quoiqu'on lui en ait donné l'ordre; — mais il a attention de faire part de cette décision à la Municipaliré.

M. Pescheloche, après avoir employé tous les moyens honnêtes pour persuader à la Garnison, que les sincères amis de la Constitution sont ceux qui font leur devoir, commence à comprendre, que pour faire entendre raison à certaines personnes, il faut des actions et non pas des paroles.

Les Suisses préparent ce qui est nécessaire pour pendre trois membres de leur Comité, qu'ils soupçonnent être des traîtres, ils ont le bonheur de leur échapper, et se réfugient à la Municipalité.

Ils essayent d'arrêter leurs Officiers à leurs auberges.

LE 27 — Arrivée d'un grand nombre de détachemens de Gardes-nationaux du Département, les uns armés de fusils, les autres de sabres, et quelques uns de leurs bras.

Coalition licencieuse entre les nouveaux arrivés, auxquels on propose de boire à la santé de la Nation et de la Loi, le million 700, 000 livres qui revient encore aux Soldats du Régiment du Roi, ainsi que les 229, 608 qui reviennent aux Suisses.

Drapeau rouge promené par quelques soldats dans les rues.

LE 28. —Départ de M. de MALSEIGNE, à une heure après midi pour Lunéville, escorté par quatre cavaliers du Mestre-de-Camp, jusqu'à St. Nicolas où il quitte cette escorte.

Départ de plusieurs cavaliers pour le poursuivre.

Le Cavalier.

Jé né boulus pas être dé cetté fugue, parcéqué jé vis bien qu'ellé né serait utilé ni à la Nation, ni à la Loi, ni mémé au Roi.

Le jeune Soldat.

Le Commandant de la Province, M. DE NOUE, est arrêté, malgré le zèle de plusieurs Officiers du Régiment du Roi, qui exposent généreusement leur vie pour le sauver; plusieurs sont blessés à grands coups de sabres, entr'autres Messieurs de St. Sauveur, Bailli, Lapoterie, St. Aignan, Beaumond, & ils sont ensuite conduits brutalement dans les prisons et les cachots, sans égard à leur cruelle situation.

M. de Bailli blessé à mort d'un coup de sabre à la tête, l'a été aussi aux bras et aux mains, quelque temps après, deux Grenadiers du Régiment du Roi, l'arrachent de son lit pour le traîner en prison.

Le Cavalier.

Je fus témoin dé cétte bataillé sans m'en mêler, parcé qué je vis bien qué jé n'étais pas nécessairé, puisqu'on était au moins 50 contré un.

Mon principé sur cé chapitré, prouve bien qué je né suis rien moins que sanguinaire, en cé qué lorsqué jé bois deux hommes l'épée à la main en attaquer un, je mé mets du parti du plus fort, par uné raison aussi simple qu'humaine : c'est qu'il y a à

pariér qué commé céla, il n'y aura qu'un mort, et qu'il pourrait y en avoir deux si jé mé joignais au parti foible.

Le Grenadier Suisse.

Moi en pataille, moi bien aimé èdre un à un, je connaître pas l'audre façon.

Le jeune Soldat.

A la suite de cette affreuse catastrophe, on fait imprimer un mensonge, par lequel on dit que les Officiers ont tiré des coups de pistolets pour défendre leur Général. — La vérité est, qu'ils ne tirèrent que leurs épées; mais la partie était trop inégale, ils succombèrent.

Cette vérité me permet de vous dire que si on est coupable de raconter comme vrai une chose dont on n'a aucune certitude, à plus forte raison on l'est de faire imprimer une fausseté, surtout quand elle peut faire tort à des opprimés, qui n'ont d'autres boucliers à opposer à leurs assassins, qu'une conduite paternelle avec eux.

On descend M. DE NOUE dans un cachot, après l'avoir revêtu d'un sarrau.

On arrête fort poliment M. Pescheloche, et on les consigne dans une chambre au Quartier, à la porte de laquelle on met une sentinelle.

On enfonce les portes des maisons, des chambres, des armoires, où l'on suppose qu'il y a des Officiers cachés; on pousse l'exactitude de cette recherche jusqu'à les chercher même dans les tiroirs des comodes.

On arrête les Capitaines à la tête de leurs Compagnies.

On les désarme, on casse leurs épées en leur présence, on les poursuit à coups de bayonettes; on en blesse, et on rit.

Le Cavalier.

Votre gros Grénadié, qui a les moustaches si ardentes, m'arrêta dans la rué Sté. Cathérine pour mé faire boir un dé bos Capitainés, M. D********, à qui des Soldats avéc leurs bayonnettes, faisaient dansér cé qu'ils appelaient, la dansé des olibettes ; cét Officier né sabait où donner dés jambes. — mais jé crois qu'on peut diré qu'il y avait en cela *plus de gaieté qué d'autré chosé.*

Le jeune Soldat.

Un Grenadier ordonne à un Tambour des Gardes Nationales de battre la Générale.

Les Troupes se rendent sur la Place Royale.

Les Officiers se mettent à la tête de leurs Soldats.

On les en arrache pour les traîner dans les cachots.

Les vrais Soldats, nombreux, mais subjugués, versent des larmes et se taisent.

Après avoir promené M. Izelin, Capitaine au Régiment de Châteauvieux, dans toute la ville, on le traîne outrageusement en prison.

Les Soldats Suisses désarment leurs Officiers, à l'exception de leurs Chefs, et de trois Lieutenans.

M. de Pointcarré, Commandant de la Garde Nationale, obtient des Grenadiers que M. de NOUE sorte du cachot pour être mis dans une prison.

On porte à la Municipalité des lettres que des Soldats ont saisi à un Cavalier de Maréchaussée, on a recours au chapitre des motions pour décider ce qu'on doit faire; les uns disent, il

faut les ouvrir, les autres, non. — Un homme prononce : *Salus Populi, suprema Lex.*

Les curieux qui ne comprennent pas cette phrase devinent apparemment qu'elle veut dire : *DÉCACHETEZ*, car on le fait, on lit, et on sort pour aller lanterner le grand Prévôt. — On peut comparer l'à-propos de cet axiôme à celui du Musicien lorsque M. DE NOUE parut sur la Place Royale le 12 de ce mois.

Plusieurs honnêtes Citoyens se sauvent en escaladant les murs de la ville, ne pouvant passer aux portes où ils sont consignés.

On apprend que les Cavaliers partis pour Lunéville y ont été fort mal reçus.

LE CAVALIER.

Jamais nouvéllé né m'a moins étonné; car il faut êtré] justé, cé n'était pas lé cas dé leur fairé politésse.

LE JEUNE SOLDAT.

Les Grenadiers et Chasseurs partent pour Lunéville, ils reviennent une demi-heure après, on leur demande ce qu'ils ont été faire, ils répondent : qu'ils n'en savent rien.

Mr. de St. FLORANT, Major de la Place, s'approche de Mr. de BALIVIERE, Commandant du Régiment du Roi, pour lui parler; deux Soldats les forcent à se séparer.

A six heures, tous les Régimens se mettent en marche, pour aller chercher M. de MALSEIGNE, et venger les Cavaliers du Mestre-de-Camp.

Les Officiers qui ne savent quel parti prendre, sont tirés de leur embarras, par les Soldats qui leur disent : *marchez ou sinon*, en accompagnant ces mots d'un geste porte-coup.

Ils ne disent rien à leur Commandant Mr. de BALIVIERE, qui

voyant partir les Bataillons et les Drapeaux, et d'ailleurs espérant parvenir à arrêter le désordre qui se prépare d'une manière toute nouvelle, se décide à nous suivre.

LE CAVALIER.

Jé né mé décidai moi à fairé cetté Campagne, qué quand à la pluralité des vois, jé fus nommé Chef d'Escadéron.

LE JEUNE SOLDAT.

L'Armée partie sans munition de guerre; en reçoit de Nancy à St. Nicolas.

Un des Commandans fait un commandement, on lui dit *chut, ce n'est pas ce qu'on vous demande.*

Pendant ce temps, la partie gangrénée du peuple que Mr. S****** ne croit pas qu'on doive appeler populace ou canaille, brisait les portes de l'Arsénal de Nancy, aidés de quelques soldats, et y pillent 6000 armes, la poudre et les balles.

Le motif qui les faisaient agir, ne fut pas pour se mettre en défense; puisqu'ils vendaient, argent comptant, trente-un sols de lorraine, les fusils, à mesure qu'ils se les appropriaient gratis.

Je sais aussi bien que cet Académicien que la classe du peuple est la plus précieuse et la plus intéressante, puisque c'est elle qui donne à l'Etat les Laboureurs pour le nourrir, les Soldats pour le défendre, et les Ouvriers qui l'enrichissent, mais, je sais apparemment mieux que lui, que c'est-elle aussi qui donne les Ennemis de la paix, les Perturbateurs du repos public, les Brigands, les Assassins, les Scélérats tels que CARAMARA, &c. ——Cette dernière classe est celle que je nomme populace ou canaille, parce que je suis de l'avis de ceux qui disent, qu'un chat doit s'appeler un chat.

L'Armée renforcée par des Gardes-Nationales, s'arrête à Dombasle, et se remet en marche, après avoir bu un coup.

Demi-heure après on crie : *alerte, voilà les Carabiniers.*

A peine ces mots sont-ils prononcés, que l'armée se débande, au point qu'elle a l'air d'une fourmillière sur laquelle on a jeté quelques grains de sable ; ceci ne dut pas étonner : mais on dut l'être de ce qu'il n'y eut personne de tué par les coups de fusils qu'on tirait de droit et de gauche.

Le Cavalier.

Tu mé rappélé-là uné avanturé dont jé rirai plus d'un jour. —— Jé crus, qué touté l'Armée était dévénue, folle, ou qu'elle se dibisait pour fairé 3 ou 4 mille parties dé chasse. —— J'eus bien dé la peine à lur persuader, qué les Caraviniers qui causaient cette allerte, n'étaient autre chose que des buissons.

Le jeune Soldat.

Après avoir prié dans notre genre Mr. de Jourgniac, un de nos Capitaines, de faire les fonctions de Major Général, ou Aide-de-Camp de l'Armée, elle se remet en route dans un morne silence.

On arrive à Lunéville, on envoie des Députés, —— ils font sortir les Cavaliers prisonniers ; un d'eux assasine un adjudant des Carabiniers, devant 300 personnes. —— A midi un soldat dit à l'Armée : nous sommes trahis, retournons à Nancy : —— toute l'Armée le suit, et s'en retourne comme elle est venue.

Arrivée au même endroit, où elle avait fait la veille une méprise du genre de Dom Quichotte, qui prénait des moulins-à-vent pour des géans, quelqu'un crie : *les Carabiniers sont à nos trousses.*

La Manœuvre *en masse serrez la Colonne*, ne s'est jamais exécutée plus prestement. —— Le premier rang des Grenadiers fut renforcé en un clin d'œil par deux ou trois mille hommes. —— Lè front de la colonne, qui un instant avant, avoit tout au plus vingt pieds, se trouva avoir plus d'un quart de lieue. —— Uue

grande partie des Soldats, pour voir de dessus les hauteurs ce qui alloit se passer dans la plaine, et être par ce moyen plus à portée de venir à propos donner des secours, se répandirent dans les bois, vignes, &c.—Enfin, je ne saurais trop faire l'éloge du zèle que chaque individu mit dans cette circonstance, pour le bien de la chose *particulière*; mais je dois dire aussi, que les mêmes Soldats qui le 4 de ce mois avaient mis un si grand zèle à défendre leurs Drapeaux contre leurs Officiers, qui ne pensaient pas à s'en emparer, eurent tort, dans cette circonstance, d'abandonner à un quart de lieue de l'Armée, au milieu du grand chemin, le sieur Briffaut, Sergent-Major, seul, un de nos Drapeaux à la main.

Le Cavalier.

Pour cette fois jé né crus pas l'Armée follé, au contraire.

C'est dans cé moment même, que tout mon Régiment se rappella qué nos chévaux dévaient avoir faim dépuis un jour, il n'en fallut pas d'avantagé pour nous faire piquér dés dus; le Régiment en allant à l'écurié, était lé vent. — Quand jé vis qué mon escaderon était si fort maigri, qu'il n'était plus composé que dé trois Cavaliers, jé pinçai si bien mon chéval, qu'on aurait dit l'éclair; — nous culbutâmes beaucoup dé fantassins entre autres M. dé Josne Contay et votré Aide-de-Camp que nous envoyâmes dans un fossé-cul par dessus tête, aussi dé quoi se mêlait-il, dé vouloir nous arrêter pour attendre l'infanterie.

Le jeune Soldat.

L'armée arrive dans le plus grand désordre à St. Nicolas, la rage de la honte dans le cœur.

Le Veteran.

Si un autre que toi racontait ce que tu viens de dire, il me serait impossible d'y croire. — Quoi! ce brave Régiment du Roi aurait.....

LE JEUNE SOLDAT.

Hélas ! mon ami, les braves gens que tu y a connus y sont encore, mais ils furent entraînés par la force irrésistible de la masse épouvantée.

Nous partons de St. Nicolas. — A moitié chemin de Nancy, nous rencontrons un renfort d'Hommes, de Musique, de Canon, de Filles, portant des branches de lauriers et du brandevin.

L'Armée arrive à Nancy, rêvant à ce qu'elle dira.

La Musique, au moment de son entrée dissipe cette rêverie, en jouant l'air que chante COLOMBINE dans le Tableau parlant.

Vous étiez ce que vous n'êtes plus,
et vous aviez pour faire des conquêtes,
et vous aviez ce que vous n'avez plus.

N. B. La Musique du Régiment du Roi dans ce moment n'était pas dirigée par le sieur MA******; si elle l'eût été, il aurait sans doute fait jouer celui que SANDER chante dans ZÉMIRE et AZOR :

Le malheur me rend intrépide,
j'ai tout perdu, je ne crains rien, &c.

A peine notre Comité a-t-il ôté ses guêtres, qu'il s'assemble extraordinairement ; et après des recherches, *car il en fait aussi*, il découvre que les droits à la mode, nous donnent celui de puiser un nouvel à-compte dans notre caisse d'un louis par homme, en conséquence on y sous-tire 48,720 liv. qu'on distribue à nos Sergens-Majors.

Nous publions, avec fureur, que notre campagne de Lunéville aurait été avantageuse pour notre honneur, si nous n'avions pas été trahis par nos Officiers.— Pour prouver cette vérité, nous les condamnons à la mort.

On va porter cet arrêt à M. DE NOUE et aux onze Officiers que nous conservions encore dans les cachots.

Le plus franc des hommes, le sieur GILLES, un de nos Sergens-Majors, court risque d'être victime de nos fureurs, parce qu'il nous représente que cette condamnation est le comble de la scélératesse.

LE VETERAN.

Comment ! — il ne se trouva pas dans le Régiment assez de braves Soldats pour exterminer sur le champ les monstres capables d'avoir proposé des abominations pareilles !

LE JEUNE SOLDAT.

Hélas ! mon ami, imagines-toi qu'un mot de ces Cannibales, faisait sur nos esprits l'effet que la torpille fait sur les corps.

Deux hommes par Régiment auxquels se joint M. C******, armés de pistolets, &c. reçoivent la consigne d'aller garder M. de St. MÉARD, à qui nous avions si bien fait faire l'apprentissage d'Aide-de-camp. — Il étoit dans son lit blessé ; — notre Comité avait découvert qu'il s'entendait avec M. de MALSEIGNE, pour faire hacher l'armée par un Régiment de Houssards.

LE GRENADIER SUISSE.

Ce n'edre pas sti raison qui afre encoléré les Soldats contre lui, li edre pien plitot parce qu'il afre dit, devant un des fuyards, à ein Chirurgien de Ste. Nicolas, qui pansait son mal, que les brafes Soldats afre resté sur la chaussée, et que les coquins s'édre sauvés dans les vignes, li dire ensuite que cedre pas étonnant, parce que les traîtres edre touchour des Jean, &c.

LE CAVALIER.

Il est sûr qué dans cétté circonstancé, nôtré honnur a eu du déficit.

Le jeune Soldat.

LE 30. — On distribue le louis, qu'on soutira hier de notre caisse, cette générosité excite la nôtre, nous donnons la liberté à nos Officiers prisonniers, et nous renvoyons l'exécution de leur condamnation à un plus amplement informé.

Notre Aide-de-camp se hâte pendant la nuit de composer et faire imprimer un mémoire par lequel il prouve que nous l'avons accusé injustement. — Nous renvoyons les résultats de sa condamnation avec ceux de ses camarades, mais nous ordonnons qu'il soit toujours gardé.

Des Membres du Conseil d'administration de la Garde citoyenne ont eu, on ne sait pourquoi, la générosité d'offrir leur crédit aux Capitaines du Régiment de Châteauvieux, pour leur faire trouver vingt-sept mille livres, qu'ils dirent être absolument nécessaires de distribuer à leurs Soldats.

On a calculé avec assez de vraisemblance que si ce conseil n'a pas été donné par l'instigation des amis de la paix, il doit l'avoir été par le corps des Cabaretiers.

M. de MALSEIGNE arrêté la nuit au château de Croismare, par quelques Carabiniers, nous fut livré par eux à midi.

Ceux qui doivent lui servir de Bourreaux s'en emparent, et le descendent dans un cachot.

Cette action incroyable de la part d'un Corps aussi loyal, nous prouva que des traîtres, et des coquins peuvent s'introduire parmi les honnêtes gens, puisqu'il s'en est trouvé dans le Corps des Carabiniers.

Un des Camarades de M. Brusquefeu passe devant nos Bataillons, pour dire à chaque compagnie : » *Votre avis n'est-il pas qu'on pende* MALSEIGNE *tout de suite ?*—En général cette proposition est reçue froidement ; mais nos enragés ne démentent pas leur férocité, en l'approuvant de tout leur cœur. — On finit par

traduire ce Général du cachot des Cazernes, dans celui de la Conciergerie.

Des Soldats fatigués de leur inconduite, indécis, commençant à sentir l'absolu besoin d'avoir des Chefs, font inviter l'Etat-major de la Place de venir se mettre à leur tête.

Vers six Heures du soir, on fut d'une suprise extrême de voir les Soldats les plus furieux, et les membres du Comité se rapprocher de leurs Officiers, leur parler même sans emportement. —On se regarde.—— On s'interroge.

On prononce le nom de BOUILLÉ, —— la commotion qu'il donne fait tout-à-coup dissiper l'étonnement.

On parle vaguement de canons, —— de Houssards.—— On voit l'inquiétude s'accroître :—— les groupes deviennent nombreux et agités :—— les Motionneurs s'égarent : —— on parle de la Loi :—— on s'approche du Commandant : on parle affectueusement à Messieurs de Lalaurencie, Lanjamet, d'Argence : —— on essaye de réparer les torts qu'on a eu envers M. de Perdiguier, qui s'est toujours occupé du bonheur et de la santé des Soldats.—— On prie M. de BALIVIERE de se rappeler qu'il a toujours été leur Père, et on le presse modérément d'envoyer un exprès à M. de BOUILLÉ.

On envoie aussi des exprès pour faire revenir les Soldats déguisés en Prêtre, qu'ils ont envoyé dans les villages, notamment à Essey, St. Max, Dommartemont, &c. pour y prêcher leur nouvelle doctrine, et pour y faire les mariages que les circonstances rendaient nécessaires.

Pour attendre sans impatience la réponse du Général, on fait des projets et des motions.

On décide que les Grenadiers ne se nommeront plus Officiers généraux, et qu'ils ne commanderont plus l'armée de Nancy.

On Maudit mille fois des Soldats, qui députés par leur complices, sont partis pour Paris, se disent Députés à l'Assemblée Nationale, par le Régiment du Roi.

On condamne le Président du Comité de cette députation, sieur PICARD Po***** à être suspendu entre les deux frères terribles qu'on condamne à la même peine.

Les autres Députés, au fouët, &c.

On condamne en outre quarante-six de nos enragés à mort, sans leur accorder même les honneurs de la lanterne.

On s'extasie à raconter les infamies d'un des Clubs bourgeois, qui a eu la perfide adresse de masquer son coquinisme sous la qualification des vrais amis de la paix, de la tranquillité publique et de la constitution. —— On propose d'aller mettre le feu à ce repaire qu'on nomme, la sentine de tous les vices, où les artistes en séditions ont disposé les têtes des Soldats à une inflammation barbare, et où l'on faisait distiller l'insubordination des droits de l'homme.

LE 31
AOUST.
A TROIS HEURES DU MATIN.

La réponse de M. de BOUILLÉ nous apprend qu'*IL FAUT QUE LES SOLDATS RENTRENT DANS LE DEVOIR, EN OBEISSANT AUX ORDRES QU'IL VA DONNER OU QU'ILS SERONT TRAITÉS COMME DES REBELLES.*

Nos enragés voyant que leurs forfaits vont enfin être punis, essayent encore de nous exalter par leurs moyens ordinaires, en disant que M. de BOUILLÉ est un traître, qui a vendu toute l'armée, et toutes les Gardes Nationales du Royaume aux Impériaux.

Le froid avec lequel nous les écoutons, leur fait comprendre que leur empire se détruit.—Leur rage s'en accroît, c'est alors que le désespoir du crime s'exhale avec fureur. —— Ils assurent à leurs complices et à ceux qui ne leur obéissent que par lâcheté, ou par timidité, —— qu'*ILS CONNAISSENT UN HOMME DE MARQUE QUI SE DÉCLARERA GÉNERAL DES TROUPES DE*

NANCY, QUAND IL EN SERA TEMPS ; et que tout est perdu si on ne prend pas les plus grandes précautions pour se défendre.

A QUATRE HEURES, — on traîne des canons aux portes de la Ville, qu'on affute à la hâte, sur des charrettes, &c.

On remplit les Corps-de-Garde de poudre, de boulets et de mitrailles.

On violente le Département et la Municipalité, pour les forcer d'ordonner aux Régimens et aux Gardes Nationales qui ont reçu l'ordre de joindre l'Armée de M. DE BOUILLÉ de se retirer dans leurs Garnisons et leurs foyers ; — de donner une réquisition pour faire venir les Carabiniers à Nancy; — d'ordonner à ceux qui connaissent les manœuvres du canon, de se rendre aux endroits où est l'Artillerie; — de faire battre la Générale, &c. &c. &c.

A SEPT HEURES. — Des Cavaliers du Mestre-de-Camp, et les Carabiniers qui ont livré M. de MALSEIGNE, partent pour Lunéville, et vont engager le Corps des Carabiniers de venir à Nancy.

A HUIT HEURES. — Le zèle miraculeux de certaines personnes, fait procurer aux Capitaines Suisses 27,000 liv. qu'ils sont forcés de distribuer à leurs Soldats.

A NEUF HEURES. — On bat la Générale : — les Officiers se mettent à la tête de leurs Compagnies.

A DIX HEURES. — On apperçoit l'Armée de M. de BOUILLÉ.

A DIX HEURES ET DEMIE. — On envoie à la Porte de Stainville un détachement de cent hommes, dans lequel une inspiration divine a fait trouver si heureusement M. DESILLES.

On apprend que les Carabiniers ne viendront pas à Nancy.

Nous forçons, la bayonnette sur le corps, des Gardes-Citoyens à faire nombre avec nous. ——S'ils font mine de vouloir nous quitter, nous les rappelons vîte à coup de bayonnette.

Nous forçons M. *******, Chanoine de la Cathédrale à faire les fonctions de Canonnier.

Nous refusons à M. Babet, Docteur en Médecine, que son zèle pour l'état militaire nous fait juger meilleur Soldat que Médecin, la permission de nous quitter, pour aller faire refaire son catogan, même pour aller tâter des pouls, bien persuadé qu'il tuera nos ennemis aussi bien que ses malades.

Sous le prétexte que M. de Malartic, Lieutenant de Roi de la Citadelle, cache des boulets de canon dans ses caves, nous en enfonçons les portes, et nous y prenons les bouteilles, parce que nous les jugeons aussi nécessaires au bien du service que les boulets.

Des Députés Soldats des trois Régimens, vont en grande députation au Quartier-général.

M. de BOUILLÉ les traite humainement, en empêchant qu'on ne les pende.

Il donne l'ordre que voici :

» *J'ordonne que la Garnison de Nancy sorte de* » *la Ville armes basses, ayant a sa tete les Generaux* » *Mrs. DE MALSEIGNE & DE NOUE.*

» *Que quatre des plus Mutins par Regiment soient* » *li v re's.*

» *Si la Granison persiste dans son opiniatrete', j'entre a Nancy, et je fais passer au fil de l'e'pe'e* » *tout Homme que j'y trouverai armé.*

A trois Heures.——Les Députés arrivent, et nous font part des intentions du Général, quoique sévères, leur justesse les fit paraître douces.

A peine ont-ils rendu compte de leur mission, qu'on entend crier : *la Loi*, *la Loi*.—— Le résultat fut pour le moment qu'on délivrera M. de NOUE et de MALSEIGNE.

Le Cavalier.

On avait donné à ces Messieurs des Géoliers fort brutos, ils offraient à tout moment dé leur servir dé Bouros.—— Sans contrédit, ils doivent la vié à dés bons Citoyéns qui sé sont mis en quatre pour lés sauvér, ainsi qu'à un Acteur dé la Comédié, lé sieur Floribellé, qui est un fort bravé garçon, et qui pût sé flatter d'avoir montré dans cetté occasion dé l'amé et du cur.

Le jeune Soldat.

Je crois pouvoir vous assurer que sans la peur, qui a dominé les mauvaises intentions des amis de la paix, sans l'incertitude inquiète, qui a dérangé les projets de nos enragés, et sans les soins infinis de nos Officiers, il y aurait eu un carnage affreux entre les deux armées, et peut-être tous les braves gens seraient assasinés à Nancy dans ce moment.

Il n'est pas en moi de pouvoir décider si les moyens que M. de BOUILLÉ a employés, sont les meilleurs, mais je sais que jamais un Général n'a porté des secours plus à propos pour empêcher des horreurs qui auraient pu faire le pendant de la St. Barthelemy et de la St. Bruno, du 6 Octobre dernier.

Je sais que ce grand Général a toujours mérité les louanges et les hommages de tous les bons Français ; mais, que ne lui doit-on pas actuellement, puisqu'en sauvant la Ville de Nancy, on lui doit d'avoir sauvé l'Armée, par conséquent, le Royaume ?

Voilà, Messieurs, tout ce que je sais sur des affaires d'autant plus fâcheuses, qu'elles vont causer le malheur de beaucoup de personnes qui méritaient un autre sort.

LE CAVALIER.

Si cé juné-hommé à fait ses études, il a assurément gaigné dés prix dé mémoiré.

LE VETERAN.

Dans quelle affreuse situation mes braves camarades doivent être! — que je les plains!

LE GRENADIER SUISSE.

Cé Mousir la CARAMARA ne refiendre point, il edre cependant pientôt vit heur, j'afre crand soif.

LE CAVALIER.

Jé vois la chosé, il aura réncontré ma vonné amie Madémoiséllé LIZETTE, commé c'est uné fillé jolie et toute nube, il sé sera amusé à lui faire quelqués vagatélles.

LE GRENADIER SUISSE.

Ché croire pas ça, ché croire pien plitôt qu'il afre fait ma commission pour Montame Du**** et que ce femme il parle de moi. — Pourtant ché croire pas qu'elle m'aime pocoup; — jamais j'afre pu rendre ein femme amoureise tout-à-fait.

LE CAVALIER.

Cé qué tu dis là, camaradé, né fait l'élogé ni dé ta vourse, ni dé ta bigur, ça le fait séulément de ton esprit; — mais né crois pas qué cé soit ta Madame Du**** qui rétiénne CARAMARA,

jé la connais avant toi, c'est uné femmé, qui, sans être jolie, a quelqué chosé qui déplait, ainsi . . . . . .

LE VÉTERAN.

Parbleu, Messieurs, vous choisissez bien mal votre temps pour parler de pareilles balivernes.—Songez à votre position et aux moyens de vous tirer d'affaire.

LE CAVALIER.

Cé cérait dé mangér et dé boire.

LE GRENADIER SUISSE.

Ché voi pas bien loin d'ici sti Monsir BRABANSONE. — Foui, c'édre lui, il fiendré à nous, ché croire ein femme, avec lui, qui porte ein grosse paqué.

LE CAVALIER.

Ah! tant mieux, il sera bien reçu, sur-tout, s'il nous apporté dé quoi vivre. . . . . Mais à propos. . . . . Jé pense qu'il faudra qué jé lui paye ma part, et précisément, j'ai oublié ma bource.——Jé suis au désespoir dé n'avoir pas uné plumé, pour pouvoir faire un billét à Monsieur lé Béteérant, qué jé prie dé vouloir bien mé prêter un écu de 6 livres.

LE VETERAN.

Très-volontiers, mais point de remercîment, et sur-tout point de promesses.

LE CAVALIER.

Comptéz sur l'éxactitude.—N'en parlons plus.

LE VETERAN.

Comme vous dites très-bien, n'en parlons plus, mais parlons du parti que vous avez à prendre.

LE JEUNE SOLDAT.

Nous ne pouvons rien décider que quand le Brabançon nous aura instruit sur ce.....

LE CAVALIER.

Nous ne tardérons pas à l'être, car le voici.... Et donqué, quoi de nuf ?

LE BRABANÇON.

Enfin, me voilà, et ce n'est pas sans peine..... Serviteur, Messieurs..... J'ai bien des choses à vous dire; et pour ne pas perdre de temps, vous pourrez les écouter en partageant les provisions que je vous fais apporter.

Monsieur de BOUILLÉ commande à Nancy, et les Troupes lui obéissent, c'est vous dire que la tranquillité y est rétablie.

On arrête tout ce qui est suspect, et sans Madame, qui a bien voulu me prêter ses habits, avec lesquels je me suis déguisé, je n'aurais pu m'introduire à Nancy sans risque; nous lui avons tous des obligations, puisqu'elle m'a facilité les moyens de vous rendre service.

LA VIEILLE FEMME.

Deu ! Monsu, sa tojo en vra pîagy cant on obiege un hôume acy hounaite, et acy génerou que vot.

LE CAVALIER.

Eh la bonne femmé ! c'est t'y du langagé Vrabançon, cé qué vous dites-là ?

LA VIEILLE FEMME.

Deu ! ma-boune, non assurément, Monsu, ça di bon lourrain. . . . . Or, ça, jé voi que v'naivai pu besan de me, j'm'en en reva m'an retourné ché not ; et si vaivais encor besan de queques hieques, et que je pouveusse vos fare piagy, ve n'aivai que de venie, je sera tojo prate à vos obligié. . . . . Et Messieurs j'vo saluons tretous.

LE BRABANÇON.

Je me suis introduit dans le Quartier-Royal où j'ai appris que les enragés des trois régimens, pour déterminer leurs Camarades à se battre, ont imaginé de tirer des coups de fusils hors de la Ville, avant même de voir ceux qu'ils appellent leurs ennemis.

Les chauds amis de la tranquillité publique leur donnaient des conseils de chez eux, qu'ils vont faire exécuter aux différens Quartiers de la Ville, dont ils ont eu la précaution de fermer les portes à la clef.

LE CAVALIER.

C'était la précaution du Barbier dé Séville, car ce Monsieur de VOUILLÉ, avant de partir de Métz avait donné à Monsieur DESCRIENNÉ, Capitaine d'Artillerie, un Rossignol qui les ouvre toutés

LE BRABANÇON.

Les amis de la paix du Régiment du Roi et du Mestre-de-Camp, ont pensé qu'il était de leur devoir d'agir avec modé-

ration, dans une circonstance aussi alarmante, et pour donner aux Citoyens de Nancy, une forte et dernière preuve de leur attachement,

ILS DÉCIDENT LA PAIX.

Ils ont cru devoir faire ce sacrifice pour éviter aux habitans de cette ville, les suites funèbres de la guerre, sur-tout quand on la fait contre un Général qui s'y connaît, et des Troupes fidelles.

LE CAVALIER.

Je commence à m'appercevoir qué lés amis dé la Pé, en prenant cé titre, ont choisi au plus justé célui qui leur convenait lé mieux.

LE BRABANÇON.

Ils s'empressent de faire part de cette généreuse résolution au Régiment Suisse, en les invitant de les imiter.

Les Suisses de CHATEAUVIEUX, sensibles à cette marque d'attention, ne manquent pas de le remercier, et de les assurer qu'ils se rappelleront que ce conseil dicté par la prudence, leur a été donné le surlendemain de la campagne de Lunéville.

On part pour le rendez-vous indiqué par le Général.

Les Régimens attendaient avec tranquillité, hors de la Ville, les nouveaux ordres du Général, lorsqu'elle fut troublée par un coup de canon, tiré à la porte de STAINVILLE, contre les Troupes de M. de BOUILLÉ, qui s'avançaient vers la Ville, ayant à leur tête M. de FRIMONT, Maréchal de Camp.

Ce coup de canon a donné le signal du plus affreux carnage.

L'Artillerie et la Mousquetterie ont fait un tapage épouvantable.

C'est dans ce moment que les Gardes citoyennes de Metz, ont brusqué le danger avec une intrépidité qui les a transporté dans la Ville.

Les Rebelles ont mis le comble à leur scélératesse, en se réfugiant dans des maisons, pour tuer, avec plus d'assurance, des Français fidelles à leur Roi et à la Loi . . . . . On disait : Ils sont morts, et leurs Assasins vivent ! . . . . .

LE CAVALIER.

Et vivéront, car M. S***** m'a dit, qu'il fallait bocoup de protéction pour être pendu à Nancy.

LE BRABANÇON.

Les Amis de la paix, n'ont pas eu grande peine à persuader qu'on trahissait la Garnison, il est résulté que le Régiment du Roi s'est vîte décidé à rentrer dans la Ville, par la Porte Notre-Dame, et comme ceux de la queue ont été aussi pressés que ceux de la tête, ce zèle a mis beaucoup de culbutes dans le passage du défilé.

LE CAVALIER.

Eh ! Quel air jouait la Musiqué ?

LE BRABANÇON.

Les Tambours qui n'étaient pas dans le secret des Amis de la paix, croyant qu'on allait à l'Ennemi, battoient la charge à tour de bras.

On rencontre dans la rue de l'Opéra, un Cavalier du Régiment de Royal-Normandie, emporté par son cheval, on était si pressé qu'au lieu de l'arrêter on le fusille.

Des Soldats se croyant blessés, se sont précipités tout habillés dans les lits de l'Hôpital des FRÈRES-St.-JEAN-DE-DIEU.

Arrivé au Quartier, on invite de nouveau M. DE BALIVIERE d'envoyer à M. de BOUILLÉ, un Sergent accompagné d'un Tambour, pour lui annoncer que le Régiment de Sa Majesté est, contre son ordinaire, prêt à obéir aux décrets de l'Assemblée Nationale, sanctionnés par le Roi.

A SEPT HEURES. —— Le feu des canons et de la Mousqueterie cesse.

A la même heure, un Aide-de-Camp de M. de BOUILLÉ vint ordonner de la part de ce Général, au Régiment du Roi, de se rendre hors la Ville, et de livrer deux coupables.

On prie l'Aide-de-Camp de vouloir bien faire observer au Général qu'il faut des formes juridiques, pour livrer des coupables.

Je ne peux vous dire l'effet qu'a fait sur l'esprit du Général, cette restriction, rare dans pareil cas, mais sans doute dictée par l'humanité.

Les Officiers du Régiment de Châteauvieux, d'accord comme ils l'ont toujours été avec leurs braves Commandans, Messieurs de MERIAN et SALIS, ont prévenu des grands malheurs, en empêchant leurs Soldats de se répandre dans la Ville.

A SEPT HEURES UN QUART. —— Le Régiment du Roi reçoit l'ordre de partir à huit heures pour Verdun. —— Celui de Châteauvieux, pour Vic et Marsal, —— et celui du Mestre-de-Camp, pour Void.

LE CAVALIER.

Qué dé vuvés ! —— Qué dé plurs !

Mais à propos dé cet ordré, je doute qu'un escadéron de mon Régiment puisse l'exécutér, car je l'ai vu sé rendre au grand galop à la Chartruse. —— Il serait fort plaisant qué tout l'éscadéron se fît Chartrus, Eh ! que sait-on..... Un beau désespoir.

LE BRABANÇON.

Les Soldats rentrés dans leur Quartier, forment des groupes.

J'entendis dire dans L'UN : —— Maudit soit l'argent qui nous a tous perdus; sans lui, les Députés, les Comités, les Clubs auraient-ils pu nous engager à faire semblant de croire, comme nous l'avons fait si long-temps, que nos Officiers étaient des traîtres. —— Que les Décrets de l'Assemblée Nationale étaient des faussetés : —— que nos Généraux étaient des Conspirateurs ? Pouvons-nous penser sur cela que les honnêtes gens ont été la dupe des finesses que nous avons employées pour plâtrer nos infamies.

D'AUTRES disaient : nos Officiers qui rougissent de la honte dont un si grand nombre de leurs Soldats se sont couverts, voudront-ils nous suivre ? —— Pourront-ils commander avec confiance des hommes dans le nombre desquels ils peuvent en voir qui ont levé la main sur eux ? —— Si nous leur donnons des preuves de notre repentir, ne sont-ils pas fondés à penser que sans les canons de Metz, un grand nombre ne les aurait pas faites, et croupiraient encore dans le vice ? —— Voudra-t-on nous recevoir dans les villes où l'on nous enverra ? —— Avons-nous pensé une seule fois que nous avions un ROI que tous les bons Français adorent ? —— Nos braves Sous-Officiers, Vétérans et bons Soldats pourront-ils continuer de vivre avec des hommes qui ont porté l'oubli des devoirs, et de l'honnêteté aussi loin ? —— Nos Drapeaux n'ont-ils pas été trop....

LE CAVALIER.

Il paraît qué l'abit dé femmé t'a donné l'envié dé bavarder, cépendant cé qué tu dis mé paraît assés juste.

LE JEUNE SOLDAT.

Ce que nous venons d'entendre, pourra servir à quelqu'un de nous pour se conduire de façon à concilier l'honneur avec le devoir.

LE BRABANÇON.

J'ai vu sur la Place Royale, le corps d'un homme tué dans l'instant où il mettoit le feu à un canon, qu'il avait braqué contre la Salle où les Officiers Municipaux étaient rassemblés.

Les Troupes de ligne, les Gardes Nationaux de Toul, Pont-à-Mousson et Metz, se racontaient les perfides moyens qu'on venait d'employer pour assasiner leurs frères.

Les MESSINS trompés par les apparences, ont eu un moment la douleur de croire leurs frères d'armes de Nancy coupables, mais ils se sont empressés de leur rendre justice, lorsque leur animosité appaisée, leur a permis de vérifier que leurs assassins ne sont que les vils limiers d'un Club perfidement nommé — *Amis de la Constitution*, auxquels se sont joints les Volontaires à la suite des Révoltes, les Scélérats de la Garnison, et leur associés, les voleurs de l'Arsenal. — Ils étaient d'autant plus furieux qu'ils sentaient leur proie s'échapper.

Ma réputation a percé, car on donne mon nom à ces Messieurs, on les nomme actuellement CARAMARA; pour se reconnaître entr'eux, ils portent à leur boutonnière un ruban plus ou moins rayé.

Les honnêtes gens condamnent hautement un Sieur MADRÉ d'avoir profité de l'yvresse de quelques-uns de ses Concitoyens, pour se faire députer à l'Assemblée Nationale avec le sieur RIHEN, qu'il s'est fait donner pour lui servir de compère, dans le rôle de Charlatan patriote, qu'il allait jouer en présence des Représentans de la Nation, auxquels il essaye de faire croire que les Officiers de la Garnison de Nancy, assassinés tous les quarts d'heure par leurs Soldats, sont les seuls coupables des horreurs dont ils sont les victimes, la peur, l'intérêt et son intime liaison avec BOURGUIGNON, un des Députés des Soldats, l'aveugle au point de se hasarder à débiter longuement des mensonges aux augustes Représentans des Français, qu'ils auraient pu croire, s'il avait été possible, qu'ils eussent renoncé au bon sens et à la raison. — Et

quoique le Compère RIHEN ait joué son rôle on ne peut mieux, pendant la Péroraison, en élevant les yeux au ciel, en plaçant ses mains sur sa poitrine, et soupirant avec une chaleur soutenue par une componction partiotique. ____ Les Galeries même n'ont pas cru un mot de ces mensonges CARAMARATISÉS.

J'entendis faire des projets, et proposer des moyens pour extirper les membres pestiférés de la Garde Citoyenne, d'en chasser les Membres qui ont contribué à perdre les trois Régimens, et sur-tout ceux qu'on soupçonne d'avoir commis des assassinats.

Si l'État-Major ne prend pas dans une circonstance aussi délicate un parti noble et vigoureux, et qu'on puisse dire : » IL Y A DANS » LA GARDE CITOYENNE DE NANCY, DES GENS, QUI ÉCHAPPÉS » AU GLAIVE DE LA JUSTICE, SONT PROSCRITS PAR L'OPINION » PUBLIQUE, » jamais on ne pourrait avoir pour ce Corps l'idée qu'il doit être jaloux d'imprimer, et qu'il mérite à tous égards.

On disait à propos de cela, que pour avoir l'honneur d'être Garde National, ce n'était pas le tout d'être Citoyen actif, qu'il fallait aussi être honnête.

Les Bourgeois affectés différemment de ce qui vient de se passer, formaient des groupes dans les rues, comme les Soldats dans leur Quartier.

On parlait de l'inouie cruauté des femmes qui jetaient de l'huile bouillante sur les Troupes : ____ De ceux qui ayant assassiné des hommes, par les fenêtres, à coups de fusils, sortaient froidement pour les achever à coups de couteau, et ensuite les dépouiller : ____ d'un Cordonnier, qui, après avoir blessé de chez lui un Houssard, en sort, et a la scélératesse de le poignarder sur les marches de l'Église St. Roch, entre les mains de M. l'Abbé BICHEBOIS, qui allait lui administrer les derniers Sacremens.

On comblait d'éloges M. de BOUILLÉ, qui, au milieu des tuiles, des pierres et des balles qu'on dirigeait sur lui, recommandait l'humanité à ses Soldats, et écrivait sur ses tablettes,

les numéros des maisons où les coquins s'étaient introduits pour assassiner.

J'ai entendu un Israélite assurer avec componction, que la vue de ce Général triomphant, lui avoit fait autant de plaisir que s'il avait vu l'arrivée du Messie.

La populace, qui la veille, applaudissait au triomphe massacrant des Soldats, applaudit aujourd'hui à ceux qui les arrêtent, pour les traîner dans les cachots.

Le Cavalier.

Cé qué c'est qué l'hommé !

Le Brabançon.

Si les Bourgeois qu'on arrête, disent du mal des Administrateurs du Département ou de la Municipalité, on les traite comme des coquins, avec la certitude de ne pas se tromper.

On accuse nos associés d'avoir abusé du saint titre *des Amis de la Constitution*, pour faire commettre les horreurs qui ont souillé la Ville de Nancy.

On les accuse d'avoir fait éclore le germe du crime inné dans le cœur des scélérats qu'ils ont endoctrinés et rassurés, en leur disant qu'ils peuvent commettre tous les excès impunément, pourvu qu'ils ayent la précaution, si salutaire, de jurer Que leur Patriotisme a été trompé.

Je me suis emparé adroitement d'un Ecrit qu'on se faisait passer et qu'on lisait avec avidité, intitulé : » Instruction des Amis de la Paix, a leurs prosélytes. —— On venait de le trouver dans le lieu de leurs Assemblées. —— Je prie M. Tranche-fétu, de vouloir bien l'accepter. —— Je l'ai lu, et je peux assurer qu'on doit le distinguer dès ouvrages du jour, qui presque tous, ne sont assaisonnés que de poivre, sans sel.

Le Veteran.

Je vous remercie, et je vous promets de le faire imprimer s'il en vaut la peine.

Le Brabançon.

On s'accorde à accuser un nommé Canone, Cavalier du Régiment de M. Brusquefeu, d'avoir mis le feu, avec sa carabine, au canon, qui a été le signal du carnage; mais personne ne dit l'avoir vu.

Le Cavalier.

Jé lé connais Canoné, c'est un hommé fort baroque, et un diablé quand il est en colère, c'est lé grand ami dé Génét, qui disait à M. de MALSEIGNE: » *Quand jé t'accrocherai, pour té* » *pendré, jé lé férai avec tout lé réspéct possible.*» — Cé Général lui appliqua sa main sur la cuissé, en lui disant: » Conviens Qué » tu sérais bién embarrassé si nous étions teté-a-tété.» Le pauvre Génet resta pétrifié d'uné façon si roidé, qué ça étonna tous ceux qui l'ont vu dans cet état stupéfait.

Le Brabançon.

Un Grenadier du Régiment de Castella, qui se rendait sur la Place Royale avec sa Compagnie, est atteint d'un coup de fusil à la tête, il s'approche de son Major, qui conduisait la colonne, lui prend la main, et dit: » *Castella edre vaincoeur,* » *Moy mourir content.* — *Adie', mon Major.* — Il tombe mort.

Il s'élève une rixe entre M. J***** et M. P*****.—Le premier soutient que tout va bien, l'autre soutient le contraire, et lui montre un pistolet, qu'il appelle les droits de l'homme, dont

il assure qu'il est nécessaire d'être pourvu, pour vivre avec confiance;——Il lui assure aussi que si les mœurs continuent à se corrompre, il faudra employer les espions de police, pour découvrir un honnête homme, comme autrefois, on les employait pour découvrir les coquins.

On parle de la conduite de certaines personnes qui, pendant les troubles, ont absolument tout sacrifié à leur ambition, et qui n'ont gagné que le désagrément de se faire trop connaître.

Des militaires décorés disent que le service des Officiers de la Garnison de Nancy, pendant les mois de Juillet et d'Août, leur comptera de façon que chaque jour équivaudra une campagne de guerre.

Que leur devoir les forcent à suivre leurs soldats jusqu'à leur destination, mais qu'aussitôt qu'ils y seront rendus, ils s'empresseront d'écrire au Roi, qu'une plus longue présence à leurs Corps, NE PEUT LEUR ETRE ORDONNÉE, PUISQU'ELLE A CESSÉ D'ETRE HONORABLE.

On assure que la décision du Roi s'accordera avec l'opinion de l'Armée, lorsqu'il décidera le sort des trois Régimens.

On parle d'un fameux combat qu'on dit être à même de se renouveler en Lorraine; quoique j'aie fait mon possible pour comprendre ce qu'on a voulu dire, je n'ai pu y parvenir.

On assure que les Amis de la paix, &c. viennent de s'assembler, et qu'on a entendu dire à leur Président : » Nous allons » être plongés dans l'ignominie, et peut-être..... Mais » ne nous décourageons pas, travaillons de nouveau:—— Nous » n'avons mis jusqu'à présent dans nos intérêts que la canaille, » mettons-y les sots. Parvenus à ce point, nous aurons le » grand nombre pour nous, alors nous aurons raison, et nous » pourrons resaisir le sceptre qu'on vient de nous arracher.

Que la conduite intermittente de Messieurs de *****, et de ******, prouve qu'on ne connaît parfaitement les hommes que dans les Révolutions.

On a assuré que l'Assemblée Nationale enverra des Commissaires, pour être instruite au plus vrai sur ce qui vient de se passer, mais qu'ils arriveront dans un moment si agité, qu'il leur sera impossible de pouvoir rendre un compte exact, et que la ville sera obligée d'en demander de nouveaux.

Un Citoyen connu, dit avoir compté dedans ou hors la ville, cent quatorze morts, du nombre desquels sont neuf Officiers des Troupes de ligne et quatre des Gardes Nationales ; le nombre considérable des blessés ne peut pas être connu, mais on juge avec vraisemblance, qu'il y en a beaucoup, et qu'il en mourra beaucoup, parce que les armes des Chevaliers de la Sainte Erreur, étaient chargées avec des clous, des lames de canif, des goulots de bouteilles, des balles roulées dans du sable ou mâchées, &c.

On voit des Chirurgiens panser les blessés au milieu des rues, d'autres tous couverts de sang, portés sur des brancards. — Des femmes attendre, en gémissant, à côté de leurs maris, le moment où elles vont devenir veuves. — Des Prêtres administrer les derniers Sacremens à des mourans, dont quelques-uns sans ressource, et délaissés, attendent à terre l'instant de leur mort, et l'appellent par les cris déchirans de la douleur.

Je désire, Messieurs, que tout ce que je viens de vous dire, puisse vous être utile..... Je vous quitte pour aller joindre mon Détachement, nous avons ordre de nous rendre à Brest, pour y travailler une Révolte-Marine ; j'espère qu'elle réussira mieux que celle-ci.—Notre principale instruction porte de nous défaire, ou d'arracher la démission de M. Albert de Rioms, ainsi que celle de tous les Officiers qui ne veullent pas comprendre, que pour être honnête, il faut être de notre religion.

Nous serions forcés de renoncer au métier, s'il y avoit en France trois ou quatre Généraux comme celui qui vient de mettre tant de monde à la raison.

. . . . . .

Je vous quitte enchanté d'avoir fait votre connaissance, en vous assurant que nous nous reverrons peut-être plutôt que vous ne pensez. . . . . .

LE CAVALIER.

Jé crains bien qué cé né soit à Marseillé ou à Toulon.

LE VETERAN.

Ce M. CARAMARA vient de nous prouver, par le service qu'il nous a rendu, et par ce qu'il vient de dire, que le plus grand scélérat, peut quelque fois parler et agir comme un brave homme.

LE GRENADIER SUISSE.

J'afre entendu pocoup parlé, mais j'afre rien bien compris.—— Ché croire cependante que j'afre mal fait. —— Ché suivre la conseil, quand on me dit faire comme ça, cedre le bien de la nation Suisse et de la nation France, si moi che mal faire, cedre à la conseillé à edre pendi.

LE CAVALIER.

C'est juste.

LE GRENADIER SUISSE.

N'est-ce pas?

LE CAVALIER.

Oui.

LE GRENADIER SUISSE.

. . . . . Ma foi j'afre pas dautre parti à prendre que d'aller choindre ma Réchiment, le Capitain Monsir ANDERMATT, il connaître que che chuis ein honet'ome, il parle pour moi à ma Machor . . . . . je fous di adié, bon soir.

LE CAVALIER.

Moi, jé suis dans les embarras.

LE VETERAN.

Pour vous en tirer, vous n'avez qu'à joindre votre Régiment,

LE CAVALIER.

Es qué jé pu voyagér avéc un coup dé canon ?

LE VETERAN.

Vous vous placerez comme vous pourrez sur votre cheval.— Quant à nous deux, nous entrerons dans la colonne, quand le Régiment passera.

LE JEUNE SOLDAT.

Nous ne l'attendrons pas long-temps, car voilà l'avant-garde à cent pas.

LE VETERAN.

Il ne me reste plus qu'à vous dire quelle est mon idée sur ce qu'on devrait faire.

Licencier les trois Régimens, en conserver les Officiers dont l'attachement pour le Roi et la Patrie est connu, les rassembler dans telle ville qu'il plaira au Roi de désigner, où il leur enverra de nouveaux Drapeaux, ils y formeront leurs Compagnies par des Recrues, et par des Soldats fidelles des Régimens licenciés;

dans une circonstance aussi délicate, c'est le seul parti à prendre. Il doit plaire à toute l'Armée, à nos braves Officiers, aux bons Sous-Officiers, ainsi qu'aux Soldats qui ne sont pas coupables.

LE JEUNE SOLDAT.

C'est ce qu'on devrait faire, et c'est ce qu'on ne fera pas, si on consulte . . . . . .

LE CAVALIER.

Bréf, — il faudra en venir là plus tôt que plus tard; — en attendant, nous voilà dans dé beaux draps. — Brouillé avéc lé ROI, lé Bravé DESILLÈS, l'Assemblée Nationale, M. de BOUILLÉ, l'Armée, lés Gardés Citoyénnes, lés Généraux, les Vétérans, M. DÉ LA FAYETTE, M. PESCHELOCHE, enfin, tous les honnêtes gens; — il ne nous reste pour amis que les CARAMARA.

AVIS

Qu'on peut se dispenser de lire.

LE sieur *CARAMARA*, Volontaire à la suite des Révoltes françaises, témoin actif de celle de *NANCI*, où il a été blessé le 31 Août, offre aux Amateurs cette Relation, Drame Tragi-Comique.

Il se fera un plaisir d'envoyer aux Directeurs des Spectacles, qui désireront faire jouer ce Drame, le plan de la Chapelle des Trois-Colas, lieu où se passe la Scene.

L'Errata, — la Clef, — la suite, — l'Instruction des Amis de la Paix à leurs Prosélytes, dont il est parlé page 58, paraîtront quand le nez de l'Editeur sera guéri.

Fini d'imprimer, à NANCY, le 4 Septembre 1790.

15 mars 1851